

VIVRE A LABEAUME

Association loi de 1901 pour le développement harmonieux de Labeaume et la protection de son site.
Association locale d'usagers agréée au titre de la loi SRU par arrêté préfectoral 2002-184-7 du 30.07.2002.

Site : www.vivre-a-labeaume.org

BULLETIN D'ADHÉSION

Adhérent individuel

Adhérent couple

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

E.MAIL :

Cotisation annuelle 18€ pour adhérent individuel

Cotisation annuelle 30€ pour adhérent couple

Retourner ce bulletin accompagné de votre règlement par chèque libellé à l'ordre de l'association Vivre à Labeaume (VAL) à l'adresse suivante :

Mr Jacques Allard
Le Boulet 07120 - Labeaume

L'adhérent en signant ce bulletin s'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur de l'association, voir sur notre site)

Signature et date :